

CHAPITRE III.

Recettes supplémentaires.

Excédant de l'exercice clos (1863)	250,066 13
ci pour mémoire.	
Reste à recouvrer du même exercice.	
Partie Tourcoing dans les dépenses de la distribution d'eau.	182136 11
Emprunt pour divers travaux.	
Subvention des propriétaires pour le pavé et l'aqueduc rue du Moulin-Bernard.	
Ident pour la rue du Nouveau-Monde.	3000
Ident pour la rue Saint-Jean.	
Recettes non prévues.	
Produit de la distribution d'eau.	
Remboursement de six actions des bâti.	
Emprunt pour distribution d'eau.	
Frais d'escorte en matière d'octroi.	
Frais d'actes d'engagements volontaires.	6
Erreurs aux comptes de gestion de 1861 et 1862 (arrêté de la cour des comptes).	47 37
Vente de matériaux de démolition.	
Vente de papiers inutiles à la condition publique.	3125
	318 80
Total des recettes.	1.776.920 04
(La fin au prochain numéro.)	

Récapitulation des recettes effectuées.

Recettes ordinaires	1.225 268 65
— extraordinaires	43.000
— supplémentaires.	506.651 39

Total des recettes. 1.776.920 04

(La fin au prochain numéro.)

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'envoi aux préfets d'une circulaire ministérielle ayant pour objet la publication des délibérations municipales.

Le Moniteur vient de publier et nous reproduisons la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur. Ce document intègre en termes explicatifs la jurisprudence qui devra être observée, soit par les conseils, soit par les préfets, avant que la publicité puisse être autorisée.

Le gouvernement ne s'oppose point à l'intervention du journalisme dans la divulgation des actes municipaux ; et il ne saura le faire sans outrepasser son droit, comme sans méconnaître les prescriptions légales, puisque, àinsi que nous l'avons dit, le registre de la mairie est ouvert de droit à tous les citoyens qui peuvent, sous leur responsabilité, publier les notes par eux reçues.

Pour notre part, nous regrettons que les délibérations des conseils municipaux ne puissent être publiées officiellement sans autorisation ; nous regrettons surtout que cette autorisation doive être refusée si l'il s'agit de publier les noms des membres ayant pris part à la discussion.

Quant aux hommes timides à dont parle la circulaire ministérielle, ils doivent être fort rares et nous avons la certitude qu'ils rempliront consciencieusement leur mission ; ils feront leur devoir, même au risque du bruit qui pourrait se faire autour de leur nom. »

J. REBOUX,

Le N° 25 des Actes administratifs de préfecture du Nord contient : l'École de 1865 ; — Demande de l'état des produits.

II Chasse ; — Avis.

Le 24 août 1865 deux permis de chasse ont été délivrés à MM. Simon, Camille, et Chardot, Emile, domiciliés à Bersée, arrondissement de Lille.

Des permis, qui portent les N° 381 382 du registre, ne sont point arrivés à leur destination, et toutes les recherches qui ont été faites jusqu'à présent pour les retrouver sont restées sans résultat.

Le Préfet du Nord invite MM. les Maires du département à faire exercer dans leurs communes respectives une surveillance active et soutenue, afin qu'il ne soit point fait abus de ces titres dans le cas où ils seraient tombés dans des mains peu scrupuleuses.

III. Bibliothèque administrative ; — Recommandation du recueil : l'Ecole des communes.

Le recueil des Actes administratifs de 1864, page 60, a signalé à l'attention de MM. les Maires le recueil intitulé : l'Ecole des communes, qui forme en quelque sorte une annexe du Bulletin officiel du Ministère de l'intérieur, et que l'on peut considérer comme l'un des meilleurs ouvrages périodiques qui se publient sur l'Administration municipale.

Cette publication offre spécialement aux membres des corps municipaux des commentaires développés de la législation et de la jurisprudence, et leur donne, en outre, la solution des questions des cas qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Préfet du Nord croit donc devoir, au moment où les Administrations municipales viennent d'être renouvelées, appeler leur attention sur l'utilité du recueil dont il s'agit.

IV. 1^e circonscription de remonte. — Dépot de Villers ; — Tableau des chevaux

achetés dans le département du Nord, pendant la première quinzaine d'août 1865.

V. Recherches dans l'intérêt des familles ; — Signalement.

Un mendiant inconnu, sourd-muet, paraissant âgé de 65 ans environ, a été conduit à l'hospice de Seclin : il était tombé malade dans les rues, et d'après son bulletin d'entrée, il est atteint d'un gastrite.

Cet homme est complètement étranger au pays, quoiqu'il vienne depuis de longues années y mendier régulièrement tous les mois. L'on ne connaît ni son nom ni son domicile dans la maison où il loge à Seclin.

Il était vêtu d'un pantalon et d'une blouse en toile bleue, la casquette qu'il portait sur la tête était plate et de couleur noir grisonnant. Il a une plaie à la lèvre inférieure, qui semble de nature cancéreuse ; sa marche est trépidante, il s'appuie fortement sur un long bâton en marchant. Il porte au bras droit un tatouage représentant une femme tenant un bouquet avec un homme botté. Au pied de la femme est un génie terminé en queue de poisson tordue. Sa taille est moyenne, sa figure longue et amère, ses cheveux sont gris ainsi que sa barbe. Il portait une besace en toile blanche sur son épaule.

MM. les Maires sont priés de communiquer les renseignements qu'ils pourraient posséder sur cet individu et qui seraient de nature à établir son identité.

VI. Ecole impériale des Arts industriels et des Mines ; — Avis.

Le Préfet du département du Nord. Grand-Officier de l'Ordre impérial de la Legion-d'Honneur, Commandeur de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Invite les candidats aux bourses vacantes à l'Ecole des Arts industriels et des Mines de Lille, à lui faire parvenir leur demande, avec les pièces à l'appui, avant le 1^{er} octobre. Ces pièces sont : leur acte de naissance constatant qu'ils sont âgés de seize ans ; 2^o un certificat de moralité ; 3^o un certificat de médecins attestant qu'ils ont été vaccinés et ne sont atteints d'aucune maladie.

Le concours aura lieu à la Préfecture, le lundi 2 octobre, jour de la rentrée des élèves.

L'examen portera sur les matières du baccalauréat ès-sciences (partie scientifique), la mécanique exceptée.

Les bourses qui n'auront point été obtenues à ce premier examen pourront être accordées à des candidats âgés de quinze ans, et déclarés admissibles au cours préparatoire de l'Ecole. Pour ces derniers, les matières de l'examen sont les mêmes que celles qui sont désignées dans les programmes d'admission aux Ecoles d'Arts et Métiers.

L'examen des aspirants au diplôme d'ingénieur des arts industriels aura lieu le 16 octobre, à neuf heures.

Le règlement général de l'Exposition universelle de 1867 vient d'être publié et adressé aux autorités municipales.

Nous regrettons qu'on n'ait pas songé à communiquer à tous les journaux des villes industrielles cet important document.

On nous annonce qu'un concours d'orophones et d'harmonie militaire sera offert par la ville de Roubaix aux sociétés françaises et étrangères, dans le courant de l'année 1866.

Nous lisons dans le Mémorial de Lille :

« La nommée Sophie Taillieu, surnommée Goddyn, âgée de 37 ans, née à Roulers (Belgique), domestique au service des époux Watteau, cultivateurs à Croix, s'est accouchée dimanche dernier, d'un garçon non viable et à terme. Cette marâtre a enterré vivant son enfant, dans le jardin de ses maîtres, puis elle est partie furtivement en Belgique.

L'attention des époux Watteau fut éveillée, on fit des recherches et hier soir on découvrit l'enfant à peu de profondeur dans le jardin. La position du cadavre et l'examen qui en a été fait ont démontré que l'enfant existait lorsqu'il a été mis en terre.

La femme Goddyn, qui se disait célibataire, avait toujours cherché à dissimuler sa grossesse.

Nous venons d'apprendre que la coupable a été arrêtée en Belgique et que les autorités belges refusent de la livrer à la justice française.

Avant hier soir, le nommé Petit, dit Clarinet étant en état d'ivresse s'est endormi contre une brique, située au Fontenay et à laquelle on venait de mettre le feu. Ses vêtements furent bien brûlés, ses cris ne furent pas entendus et lorsque les ouvriers l'aperçurent il était mourant. Transporté à l'hôpital, il y est mort au bout de quelques heures.

Ce matin, vers cinq heures et demi, deux chevaux, attelés à un chariot de ferme, se sont emportés près de la place de la Liberté et sont allés se précipiter dans la vitrine du magasin de M. Bourgois, ferrari à tier. On devine facilement les dégâts qu'ils y ont occasionnés.

Chevaux et chariot appartiennent à M. L. Briffaut, cultivateur à Fiers.

L'individu dont le corps a été retiré dimanche soir du canal et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro se nomme Jean Baptiste Fourrez. Il était originaire de la Belgique et âgé de 54 ans.

Au marché aux grains de Lille du 20 septembre, il y a eu une baisse moyenne de 6 centimes à l'hectolitre.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 17 septembre 1865

Sommes versées par 90 déposants, dont 13 nouveaux. 10,898 — 33 demandes en remboursement. . . . 8,772 61 Les opérations du mois de septembre sont suivies par MM. Duhamel-Lefebvre et Lepoutre-Parent Directeurs.

PERCEPTION DE ROUBAIX.

MM. les contribuables en retard de payer les termes échus de leurs contributions sont prévenus, que le porteur de courrier arrivera très prochainement en cette ville pour exercer des poursuites contre tous les retardataires.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

La sécurité en Chemin de Fer.

On nous écrit de Paris :

« Il m'a été donné d'assister, bien entendu sans titre officiel, à une expérience des appareils de préservation des voyageurs en chemin de fer. Vous savez qu'il s'agit de faire obstacle aux aimables desseins des Juif et des Mulâtres de l'avenir. On a essayé sept à huit engins plus ou moins compliqués : tantôt un tam tam de wagon, jusqu'à des capsules fulminantes éclatant à l'oreille du conducteur de train, qui serait ainsi fusillé tous les quarts d'heure.

En effet, il suffrait à une femme nerveuse, de voir entre les mains de son voisin de compartiment un couteau à papier ou un écrin de sucre pour presser l'timbre ou tirer le cordon pyrotechnique. Arrêté du train, épouvante générale et vive, temps perdu, dérangement du service, risque de complice, insécurité.

L'expériment qui a reçu l'approbation des commissaires, est un simple viseur grillagé, vitré, à double rideau, établissant entre chaque compartiment une communication facultative. Cela aura bien quelques inconvénients ; mais il en résultera des avantages sérieux. Le premier sera, pour les malfaiteurs, de se sentir l'objet d'une surveillance mystérieuse et assidue.

FAITS DIVERS.

On manie de Biarritz le 17 septembre.

Depuis quelques jours, le Prince Impérial a commencé à prendre ses bains au Port vieux régulièrement à 7 h. 1/2 du matin.

Hier, a eu lieu la consécration de la chapelle de la villa Eugénie. L'Impératrice a voulu que cette première cérémonie religieuse de sa chapelle particulière fût consacrée au souvenir de sa meilleure amie, sa soeur, la duchesse d'Albe.

On attend ici aujourd'hui, l'arrivée du duc de Persigny, de M. Fould et de M. Fremy.

Le général de Lamoricière laisse deux filles, dont l'aînée n'a que onze ans. Il avait perdu son jeune fils en 1857.

Une société financière et maritime organise en ce moment un service quotidien de bateaux à vapeur entre Paris et Londres.

On écrit de Bruxelles que M. Rogeard, conduit par la gendarmerie belge à la frontière allemande, a l'intention de se fixer en Suisse.

On prétend que l'heureux mortel qui possédait le numéro 343,934, qui a gagné le lot de 150.000 fr. au premier tirage de la ville de Paris, est M. Paillhas jeune, banquier à Libourne.

Voici quelques nouveaux détails sur les courses de Doncaster :

On pariait 6 contre 4 pour Gladiateur, 3 contre 1 pour Duke, 9 contre 1 pour Regalia, 100 contre 7 pour Klarina, 25 contre 1 pour Breadalbane et Archimède, 50 contre 1 pour Peeress, 100 contre 1 pour Zambez.

Le commencement de la course, Zambez, Klarina, Breadalbane et Peeress étaient en tête.

Quatre autres chevaux venaient derrière, à trois longueurs. Ces distances se sont maintenues, sans variation sensible, jusqu'à la moitié de la course. Gladiateur se menageait et demeurait derrière. Mais, arrivé au pied de la colline, Gladiateur a gagné du terrain ; il a d'abord rejoint ses concurrents.

Le jockey Grimshaw retient Gladiateur ; il n'a rendu la main que vers la fin de la course. En quelques éclats, ce cheval vraiment exceptionnel a pris l'avance et a laissé derrière lui tous ses adversaires, dépassant d'une demi-longueur Regalia, qui a gagné le second prix.

Les jockeys anglais ont accepté en bons joueurs la défaite de leurs chevaux. Le conducteur de M. Graham, propriétaire, qui ne s'était pas rapproché ou elle l'avait égaré. Elle avait ce pendant fait sa déclaration, et elle fut appellée à la préfecture, où son argent lui fut remis par un commissaire aux déclarations judiciaires, qui lui fut observer qu'il tait dans l'usage, sans qu'on y fut obligé, en récompense ces actes de probité par de gratification.

Le Daily Telegraph, le plus populaire des journaux britanniques, déclare que les

écuries anglaises ont été battues par l'habileté avec laquelle Gladiateur a été entraîné et les qualités incomparables de ce cheval ce être.

La présentation de M. Graham déguisait mal une coûteuse sévigne. Les dents qu'il a es ayé d'imprimer n'avaient point un homme comme M. le comte de Lagrange. L'âge de Gladiateur est constaté par des certificats authentiques. D'ailleurs, en l'absence de toute autre preuve, il est impossible de se tromper sur l'âge d'un cheval de trois ans. Les dents de tel se distinguent sans peine. Il est facile de constater la différence qui existe entre les piennes déjà repoussées, les miennes qui tombent à trois ans et demi, et les coins qui sortent à quatre ans et demi. La plus simple inspection suffit.

— A l'exposition industrielle de Londres, c'est la salle de M. Bennett l'horloger, qui attire le plus l'attention. On y voit le célèbre bouvreuil chantant, petit oiseau automatique qui chante plusieurs airs, à la grande admiration des spectateurs, et qui à la fin de sa chanson, disparaît dans la petite boîte d'or qui contient son merveilleux secret. On y voit aussi la plus petite montre du monde ; celle n'est pas plus grosse qu'une pièce de cinquante centimes, elle marche durant quatorze jours, et on la remonte sans clef. Il y a aussi une pendule avec une figure mécanique qui mange son dîner à une heure indiquée et accomplit d'autres évolutions grotesques.

— Dans tous les pays on cherche à se passer de chiffon pour la fabrication du papier. Aux Etats-Unis, où le chiffon est peut-être plus rare qu'en Europe, on fait beaucoup de tentatives de ce genre. Le New-York Times annonce que l'on a essayé avec un plein succès le papier de pellicule de bâche, inventé en Autriche, et que l'on va fabriquer à New-York sur une grande échelle pour la fourniture des imprimeries. Les anciens moulin à papier peuvent parfaitement être appropriés à cette manipulation.

<